

Compte rendu de Réunion,
Présentation PEDT 7 avril 2015 à 18h00 Salle CASSIN

Présents : Dos Santos Rodrigues Christina élue, Burtin Marie-Laure élue, Turina Emilie directrice éducation, Vachey Ludovic JSC Basket, Zussa Juliette FCPE, Dzvdzevic Maïté FCPE, Galy Yvan FCPE, M'Hamdi Chérída PEIR, Redon Nathalie PEIR, Cové Marine JSVTT, Fraysse Jean-Marc JSVTT, Paoletti Isabelle Ceramiz, Ferrara Jean-Luc Sport Boules, Carrau Gilles Association culturelle astronomie, Perrin Michèle Association culturelle Toudi à l'Art.

Cette réunion à destination du monde enseignant, des représentants des parents d'élèves et des associations cugnaises avait pour objectif premier de présenter le dispositif PEDT (Projet éducatif du territoire) aux différents interlocuteurs qui interviennent auprès de l'enfant.

Madame Burtin, présente le PEDT à l'aide d'un document de bord (joint à la présente) qui indique ce qu'est un PEDT, quels sont ses objectifs, les modalités de sa réalisation et les axes de travail que la municipalité entend développer sur ce document qui sera signé pour une durée de 3 ans.

Le document doit impérativement être signé avant le début de l'année scolaire 2015-2016 au risque de perdre le bénéfice du fond d'amorçage de l'État qui se monte à 50 euros par élève.

Il est indiqué qu'un travail de diagnostic de l'existant a déjà été lancé suite à une première réunion organisée avec les techniciens de la mairie. Cette phase de travail permettra de faire un état des lieux de l'existant, d'intégrer certains dispositifs au PEDT et surtout d'éviter les redites.

Le PEDT est un document qui doit se construire en collaboration avec le monde enseignant, à ce titre il a été demandé aux directeurs d'écoles de mettre à la disposition de la Mairie leur projet d'école afin que les axes de travail du PEDT et de ceux-ci se corrént, même si cela ne pourra pas être le cas pour tout les axes.

Les élus souhaitent vivement associer le monde associatif à ce projet d'où la réunion, il est proposé aux associations présentes de faire un retour sur leur volonté de s'intégrer au projet et sur leur possibilité d'intervention dans les écoles.

Monsieur le Maire Alain Chaléon arrivé en cours de réunion rappelle à l'assemblée que ce projet ne verra pas de fonds supplémentaires mis à disposition des écoles et accueils périscolaires et par conséquent que les projets devront être montés à frais constants.

Les parents d'élèves demandent si le PEDT s'appliquera sur les horaires de classe actuels où si ces derniers seront revus. Madame Burtin, indique que la question des horaires de classe est à l'ordre du jour de la prochaine réunion tripartite, que c'est un important travail à mener et qu'elle ne sait pas si nous serons en mesure de lancer toutes les démarches dans le même temps. Il faut donc s'attacher pour le moment à penser que les activités proposées et inscrites dans le cadre du PEDT le seront sur les temps périscolaires donc le plus souvent le midi et le soir.

Les parents d'élèves sont unanimes sur les axes de travail proposés, ils pensent cependant qu'il serait très intéressant de développer une thématique sur le harcèlement à l'école dans l'axe de travail sur la citoyenneté. Madame Burtin répond par l'affirmative à cette idée.

Un membre de l'assemblée demande concrètement comment le projet va être mené. Madame Burtin explique alors que des groupes de travail composés d'élus, de techniciens et de membres d'associations vont se réunir pour évoquer les actions à mettre en place et les modalités de celles-ci (cycle d'activité, modalités d'inscription), il est également proposé une nouvelle réunion la première semaine du mois de mai afin de toucher plus d'associations et les professeurs des écoles qui n'ont pu se libérer ce soir.

Le document sera ensuite rédigé par l'équipe administrative et transmis à la préfecture et la Caf qui en sont signataires.

Ce document doit préciser les objectifs poursuivis et ne pas lister précisément toutes les actions menées dans le cadre du PEDT.

L'ordre du jour étant levé et l'assemblée n'ayant plus de questions, la séance est levée à 19h30.